

17.06.2005 – 10:56 Uhr

APC: Le mépris du DFJP pour le personnel

Ostermundigen (ots) -

Ce n'est qu'en tout début de matinée vendredi que l'Association du personnel de la Confédération (APC) et les organisations du personnel ont été informées des coupes sombres dans les services centraux du Département fédéral de justice et police (DFJP). Il n'y a eu ni consultation, ni négociations au sens du partenariat social tel qu'il est pratiqué à la Confédération.

L'APC condamne au plus haut point ces coupes sombres et la manière de procéder du DFJP. Un emploi sur cinq environ va disparaître dans les services centraux du département. Les collaborateurs concernés n'ont été informés - dans la mesure où ils n'étaient pas absents - que jeudi, soit juste avant le week-end et les vacances d'été.

Le chef du DFJP ne se contente pas d'accentuer de manière tout à fait disproportionnée les économies exigées par le parlement dans le domaine du personnel, il désavoue également une fois de plus ses collègues conseillers fédéraux, qui se sont donnés dans leur domaine respectif un objectif d'économie de cinq pour cent des dépenses de fonctionnement jusqu'en 2008, avec abaissement d'au moins trois pour cent des dépenses de personnel.

Le chef du DFJP avait déjà affiché son mépris pour le personnel en décembre dernier lors de sa conférence de presse bilan au cours de laquelle il avait taxé l'administration de surdotée et à côté des réalités.

Contact:

Association du personnel de la Confédération (APC)
Oberdorfstrasse 32
3072 Ostermundigen
Hans Müller
Secrétaire général
Mobile +41/(0)79/406'93'38

P.-A. Tschanz
secrétaire d'association
Mobile +41/(0)79/455'22'44
E-Mail : pierre-andre.tschanz@pvb.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007205/100491946> abgerufen werden.